



Appel à manifestations d'intérêt : Conseillers au programme d'évaluation des EJE II

Êtes-vous intéressé par le mentorat et le perfectionnement des compétences en tant qu'éducateur de la petite enfance?

Le programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'éducateur des jeunes enfants de niveau II (EJE II) est offert par la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance à titre de voie menant à l'obtention de la classification EJE II. Les aides des services à l'enfance admissibles ont l'occasion de passer à une classification supérieure en démontrant leurs compétences, leurs connaissances et leurs habiletés dans les 13 domaines de compétences exigés d'un EJE II qualifié, tout en bénéficiant du soutien et des conseils du conseiller.

Rôle de conseiller

- évaluer les compétences, les connaissances et le jugement
- observer le travail des participants auprès d'enfants
- fournir du soutien et de la rétroaction sur les travaux et dans le cadre du processus de développement de portefeuille
- formuler des recommandations pour combler les lacunes en matière de compétences et de connaissances
- formuler des recommandations officielles en vue de la certification à titre d'EJE

Qualifications

Qualifications obligatoires

- classification EJE III
- expérience considérable dans un rôle de dirigeant ou de gestionnaire dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance
- compréhension des processus de reconnaissance des acquis et de l'éducation des adultes
- connaissance des recherches actuelles en matière de développement de l'enfant, des pratiques courantes en apprentissage et en garde de la petite enfance, en planification de programmes d'études et en éducation des adultes

Qualifications souhaitées

- expérience préalable à titre d'enseignant, de mentor, de directeur ou de guide
- certificat en éducation des adultes ou en reconnaissance des acquis
- capacité à lire, à écrire et à communiquer à l'oral couramment en français constitue un atout

Manifestation d'intérêt

Si vous souhaitez devenir conseiller ou conseillère, veuillez nous envoyer un courriel avec l'information indiquée ci-dessous au plus tard le vendredi 27 juin 2025.

Courriel : Section du perfectionnement de la main-d'œuvre : cdccertificate@gov.mb.ca

Objet : « Manifestation d'intérêt – conseiller à l'évaluation des EJE II »

Incluez les renseignements suivants

- vos coordonnées et votre curriculum vitae
- une description de votre propre philosophie en matière de soutien à l'apprentissage et au développement des enfants (maximum de 250 mots)
- une description de la façon dont vous tireriez parti de vos connaissances, de vos compétences et de vos expériences pour guider des apprenants adultes (maximum de 250 mots)

Les conseillers seront rémunérés pour un maximum de 40 heures par année, par participant, au taux de 35 dollars l'heure.

Pour plus amples renseignements, visitez le www.manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/ece_assessment.fr.html.